

7 juillet 2025

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD)

POSTE DE PROFESSEUR.E EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

INFORMATION GÉNÉRALE

Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est l'une des plus importantes institutions d'enseignement supérieur au Canada. Activement engagée dans son milieu, elle offre un environnement de formation et de recherche de premier plan au cœur de Québec, ville inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'ÉSAD a pour objectif de former des professionnel.les et des chercheur.es à la maîtrise et au doctorat dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement régional. Ses programmes d'enseignement procurent des bases théoriques et pratiques principalement dans les domaines de l'urbanisme, du transport, de l'environnement et du développement régional. Le corps professoral de l'ÉSAD entretient un programme de recherche pouvant être soutenu par l'un des trois secteurs du Fonds de recherche du Québec (Nature et technologie, Santé, Société et culture).

DESCRIPTION DU POSTE

L'ÉSAD sollicite des candidatures pour occuper un poste de professeur.e en aménagement du territoire avec une expertise liée aux enjeux socioécologiques et démographiques dans un contexte de transition énergétique et numérique. L'expertise recherchée pourrait être centrée sur l'impact des établissements humains, des mouvements migratoires et des avancées technologiques, sur l'équité sociale, l'accès au logement, les pratiques spatiales, les systèmes sociaux et de services, l'économie des territoires, ou les systèmes écologiques et les limites planétaires.

Le poste à combler ne vise pas un domaine de recherche en particulier, mais une personne qui pourra s'inscrire dans une approche interdisciplinaire de l'aménagement du territoire. Les candidatures provenant de tous les champs pertinents à l'aménagement du territoire et du développement régional (par exemple, urbanisme, géographie, sociologie, génie, biologie, science politique, santé publique) sont encouragées à présenter leur dossier.

La personne devra enseigner aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat), diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat et solliciter rapidement des subventions de recherche. Elle devra aussi participer activement aux autres aspects de la vie départementale et universitaire, notamment au niveau des directions de programme.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT ET DE TRAITEMENT

L'Université Laval offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux. La personne sélectionnée tirera profit annuellement d'un fonds de soutien aux activités académiques, ainsi que d'un fonds de recherche de démarrage pour les deux premières années et d'un dégageant administratif durant la première année.

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La personne candidate devra démontrer, par son enseignement, ses recherches et ses expériences pratiques, qu'elle peut développer un solide programme d'enseignement et de recherche qui se situe à l'interface de plus d'un domaine.

Recherche- 1) À la date d'embauche, la personne candidate devra détenir un doctorat et une expérience de recherche en lien avec l'aménagement du territoire ou le développement régional. 2) Elle doit préférablement avoir à son actif une expérience postdoctorale ou une expérience professionnelle équivalente. 3) Elle doit présenter un programme de recherche intégrant plusieurs enjeux liés à la transition socioécologique et démographique, et démontrer la maîtrise des méthodes associées.

Enseignement- 1) La personne candidate doit aussi faire la démonstration de ses qualités pédagogiques et de sa capacité à enseigner en français. 2) Elle doit être en mesure de contribuer de façon originale au programme de formation de la maîtrise professionnelle ainsi qu'aux programmes de formation à la recherche. 3) Être membre de (ou être admissible à) l'Ordre des urbanistes du Québec constitue un atout.

CANDIDATURE

Début du concours : 7 juillet 2025

Clôture du concours : 26 septembre 2025

Entrée en fonction : entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2026

Les personnes intéressées devront fournir à la direction de l'ÉSAD trois suggestions de répondants (avec leurs coordonnées) et soumettre un dossier comprenant :

- 1) *une lettre de présentation et de motivation (deux pages) ;*
- 2) *un curriculum vitae ;*
- 3) *une proposition du programme d'enseignement et du programme de recherche (trois pages). Cette proposition doit expliquer comment enseignement et recherche seront articulés, et de quelle manière les différents domaines d'intérêt seront intégrés par la personne candidate.*
- 4) *trois documents qui représentent les réalisations les plus importantes en recherche (productions scientifiques, diffusion des connaissances, brevet, subvention).*

Les dossiers de candidature doivent être reçus au plus tard le 26 septembre 2025 à :

Alexandre Lebel, directeur

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval

Pavillon Félix-Antoine-Savard, 2325, rue des Bibliothèques, local 1644, Québec, Québec, G1V 0A6, Canada

Téléphone: 1-418 656-7685; courriel: esad@esad.ulaval.ca